



DISCIPLINE PRINCIPALE / OUTILS IA DE L'ENSEIGNANT

CURSUS DE

MARIE-ALINE BAYON

Marie-Aline Bayon débute son parcours en tant que professeure de guitare classique, folk et électrique. Fonctionnaire territoriale titulaire, elle enseigne notamment à l'École municipale des arts de Saint-Priest-en-Jarez puis au conservatoire de Meyzieu.

En 2013, elle devient directrice de l'École de musique de Solaure à St Etienne, où elle développe des projets pédagogiques innovants et engage l'établissement dans une réflexion approfondie sur les usages du numérique, notamment le projet de « l'école de musique connectée ».

Titulaire d'un Master 2 Pro « Développement de projets artistiques et culturels internationaux », (ICOM Lyon2), elle se spécialise dans la direction d'établissement, puis l'accompagnement des établissements et des enseignants artistiques dans l'intégration des outils numériques. A cet effet, elle crée Consul'TICE en 2018, puis Solaure Music Lab en 2021, organismes de formation professionnelle dédiés au numérique dans l'enseignement musical.

Autrice de deux ouvrages publiés aux éditions L'Harmattan*, elle est également la créatrice de la certification professionnelle « Enseigner la musique avec le numérique », enregistrée en 2024 au Répertoire spécifique de France Compétences sous le numéro RS6654, première certification professionnelle à attester des compétences numériques des enseignant-es artistiques.

** 2017 Révolution numérique et enseignement spécialisé de la musique : Quel impact sur les pratiques professionnelles?*

2023 L'enseignement spécialisé de la musique et le numérique après la crise sanitaire. Vers un établissement connecté ?